

66503
A0407
NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
ADDIS-ABEBA

W.P.6/ED/.30.....
juillet 1973
Original: Anglais/
Français

SEMINAIRE REGIONAL SUR L'EDUCATION PERMANENTE
AU NIVEAU UNIVERSITAIRE ET LA CONSTITUTION
D'UN PERSONNEL QUALIFIE EN AFRIQUE

Jumelé avec la

QUATRIEME CONFERENCE DE L'ASSOCIATION AFRICAINE
DE L'EDUCATION DES ADULTES

Addis-Abéba, 3 - 14 septembre 1973

organisée sous les auspices communs de
LA FONDATION ALLEMANDE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
et de
LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
avec la collaboration de
L'ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EDUCATION DES ADULTES
LE CONGRES INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DES ADULTES
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE

ETUDE DE CAS: EDUCATION CONTINUE AU NIVEAU UNIVERSITAIRE ET
CONSTITUTION D'UN PERSONNEL QUALIFIE EN AFRIQUE
APERÇU PPROVISOIRE

Dr John Lowe

ETUDE DE CAS: EDUCATION CONTINUE AU NIVEAU UNIVERSITAIRE ET
CONSTITUTION D'UN PERSONNEL QUALIFIE EN AFRIQUE, APERÇU
PROVISoire

Dr John Lowe

Tous les pays africains se voient dans l'obligation d'élever leur rendement économique jusqu'à un niveau élevé, et ce, au moyen de la formation de la main-d'oeuvre. A des degrés divers, on se heurte partout aux mêmes obstacles. Les politiques destinées à les surmonter sont diverses, mais pas autant qu'on pourrait le croire au premier abord. C'est un fait acquis qu'un système solide d'éducation générale et de formation professionnelle joue un rôle primordial dans le développement économique bien qu'il ne soit pas toujours clairement précisé quelle forme ce système devrait prendre. Le problème est particulièrement ambigu en ce qui concerne la contribution des universités et autres établissements d'enseignement supérieur et c'est ce que nous allons traiter dans ce document.

A l'origine, la plupart des pays africains ont créé leurs universités d'après des modèles occidentaux. On considèrerait que leurs deux principales fonctions consistaient à enseigner et à effectuer des recherches. L'expérience a prouvé qu'une trop grande concentration des efforts de certains pays sur ces deux fonctions peut avoir pour conséquence de couper les universités du courant principal de la vie nationale et de former des diplômés cherchant uniquement à élever leur propre statut économique et social dans des professions libérales trop souvent inadaptées à la production économique et au développement communautaire de leur pays. Le gouvernement de certains pays a réagi vivement au désintéressement des universités en exigeant que celles-ci se préoccupent en premier lieu de se mettre au service de la collectivité sous peine de perdre l'aide financière des fonds publics. La réaction d'autres pays a été moins violente mais ils exercent néanmoins une pression croissante en vue d'inciter les universités à se soucier davantage

du bien public. Le financement des universités est aujourd'hui si onéreux qu'aucun gouvernement ne peut se permettre le luxe de les laisser agir à leur guise.

On est en train de modifier les objectifs des universités africaines, mais on ne sait pas encore exactement à quel service public elles doivent se consacrer en pratique. Cette incertitude est particulièrement manifeste en ce qui concerne la contribution des universités à la formation de la main-d'oeuvre. En théorie, cette contribution pourrait se développer dans quatre domaines, à savoir:

- a) formation d'étudiants et de diplômés universitaires capables d'assumer immédiatement une activité productive,
- b) reconversion périodique de leurs anciens étudiants et de diplômés d'autres établissements,
- c) obligation pour les membres de l'université de faire office de consultants ou même d'employés à temps partiel pour le compte d'entreprises publiques et privées,
- d) élaboration de programmes d'éducation générale et de formation professionnelle accessibles à la collectivité dans son ensemble.

Il n'existe actuellement que peu d'universités africaines qui puissent s'enorgueillir d'apporter une contribution substantielle à chacun des quatre domaines précités et il y a, à vrai dire, peu d'entre elles qui puissent même se vanter d'apporter une contribution substantielle à un seul de ces domaines.

Ces quatre domaines sont d'une égale importance. Cependant, l'objet de ce document préparé pour un séminaire régional sur un seul thème principal est de tenter d'analyser les activités que les universités exercent effectivement dans les domaines b) et d) mentionnés ci-dessus, c-à-d en ce qui concerne l'éducation continue à l'intention des diplômés de l'université et de la population adulte et de suggérer des activités possibles à condition de disposer des moyens financiers adéquats. Les commentaires, conclusions et recommandations ci-après ont été élaborés en majeure partie d'après les études de cas préparées spécialement par différents pays pour le séminaire, sur la base de directives qui leur avaient été fournies à l'avance.

Avant de nous pencher sur le rôle particulier assigné aux universités, il convient d'examiner d'abord les politiques nationales élaborées en vue de la formation de la main-d'oeuvre en général et les dispositions réglementant actuellement la formation professionnelle de la population adulte. Tous les gouvernements font de grands efforts pour mettre en oeuvre un plan d'expansion nationale insistant avec une intensité diverse sur la nécessité d'améliorer la qualité des compétences humaines. L'étude de cas tanzanienne débute par la simple constatation que :

" La formation d'adultes en vue d'un accroissement de la productivité représente la politique déclarée du Gouvernement de la République Unie de Tanzanie."

Le Plan de développement du Kenya pour 1970/74 contient le paragraphe suivant :

" La création d'une éducation pour les adultes revêt une importance particulière pour le développement rural. Cela est la conséquence de deux considérations majeures. La conservation de la main-d'oeuvre marginale dans les zones rurales repose sur la création de facilités permettant une utilisation efficace du potentiel productif qu'elle représente..... Cela requiert une formation..... pour les plus âgés..... qui leur permette de devenir rapidement capables de mettre en application des connaissances et un savoir-faire nouveau."(1)

Nul besoin d'insister là-dessus. La nécessité de développer les ressources humaines a acquis droit de cité dans toute l'Afrique, ainsi que la nécessité d'une africanisation totale. Plusieurs études de cas mettent l'accent sur la détermination de leur pays de se libérer de la main-d'oeuvre étrangère.

Il est plus urgent de savoir si cette aspiration est appuyée par des mesures gouvernementales ou par une législa-

(1) Chapitre 6, paragraphe 26, p.172

tion stipulant l'organisation d'une formation sur le tas ou en dehors du lieu de travail afin d'accroître la productivité. Nous pouvons noter ici que certains gouvernements sont allés plus loin que d'autres. Le Kenya et la Zaïre ont établi des plans en vue de lever des impôts destinés à la formation. Au Kenya, une loi a été votée en 1971 instituant un Conseil national de formation industrielle et un système obligeant les employeurs à verser des impôts à un pool central et à accorder des congés payés à leurs employés. Il existe au Zaïre un Institut national du perfectionnement professionnel auquel les employeurs sont tenus de verser 0,75 % du salaire annuel de chaque employé. Au Soudan, la Loi sur le service public votée en 1973 rend obligatoire la formation professionnelle de la population active adulte afin d'accroître la productivité. Si quelqu'un veut s'élever dans la hiérarchie professionnelle, il est obligé de suivre une formation en cours d'activité ou tout autre sorte de formation supposant que l'on possède déjà une certaine expérience professionnelle. La Tanzanie n'a pas encore élaboré de législation en tant que telle, mais comme elle se dirige rapidement vers une économie socialiste, elle oblige toutes les entreprises publiques et privées à s'occuper de la formation professionnelle et civique. La plupart des gouvernements des autres pays paraissent se contenter d'exhorter les employeurs à promouvoir une formation en cours d'activité pour leurs employés.

Il semble généralement accepté que l'expansion rurale devrait bénéficier de la priorité la plus élevée, et ce, pour deux raisons: d'abord parce qu'on ne peut bâtir une économie saine que sur la base d'une agriculture solide; la seconde raison est de nature sociale, on désire d'un côté préserver la qualité de la vie rurale, mais de l'autre on redoute de plus en plus les conséquences néfastes de l'extension de l'urbanisation que l'on désire refréner. C'est ainsi que les études de cas font état d'efforts tendant à accroître l'efficacité des cultivateurs, à encourager les petites industries locales et à profiter au maximum de la technologie agricole afin d'améliorer l'efficacité. Certains auteurs d'études de cas donnent implicitement la priorité à la formation continue de la population rurale adulte en consacrant la majeure partie de leur exposé non pas à la discussion des problèmes de la formation de cadres moyens et supé-

considèrent, semble-t-il, qu'il est illusoire de se préoccuper de l'amélioration des compétences d'un niveau élevé avant d'améliorer les compétences élémentaires, ou du moins qu'il s'agit là d'un ordre de priorités mal défini. Mais même ceux qui désirent concentrer les efforts sur le développement de base reconnaissent le manque aigu dans le domaine de la gestion et de la technologie des compétences indispensables à la planification et à la mise en oeuvre des programmes de développement. Ils font, en d'autres termes, la distinction entre la nécessité d'établir des programmes de formation sur le terrain à l'intention de la population locale et des facilités de formation à l'échelon central destinées aux planificateurs, aux gestionnaires et aux technologues.

Les moyens de formation semblent être insuffisants dans tous les pays, sauf peut-être au Kenya. Tandis que certains auteurs donnent libre cours à leur désespoir, d'autres se donnent l'illusion d'une activité précise. Dans un pays au moins, la formation de la main-d'oeuvre ne jouit d'aucune priorité et les programmes de formation professionnelle sont abandonnés à quelques firmes privées. Dans la plupart des pays, les plans de formation sont financés tant par l'Etat que par le secteur privé, mais on remarque une tendance croissante à la prédominance du secteur public. La Tanzanie et, à un degré moindre, le Soudan possèdent une grande variété d'établissements de formation patronnés par le gouvernement et répondant à une gamme étendue de besoins éducatifs. La Tanzanie réalise également à l'intention des jeunes adultes des programmes de service national comportant un élément de formation professionnelle. En dépit de l'inadéquation des moyens de formation autochtones, l'ensemble des responsables africains paraissent persuadés qu'il n'est guère profitable, sauf pour le personnel de très haut niveau, d'envoyer leurs concitoyens suivre des cours de formation professionnelle dans les pays industrialisés.

Plusieurs traits communs se dégagent si l'on considère les problèmes et lacunes. Personne ne sera surpris d'apprendre que la pénurie de moyens financiers constitue le plus

grand handicap. Par lacunes on entend l'insuffisance des facilités matérielles, l'insuffisance des salaires des participants aux cours de formation et le manque de coopération dont font preuve certains employeurs. Certains se plaignent que les participants aux cours de formation se préoccupent uniquement de leur propre promotion et ne retirent pas de leur formation tout le bénéfice souhaitable. D'autres regrettent que les programmes d'études et les méthodes appliquées soient dépassés. Un auteur rejette une grande partie du contenu des programmes d'enseignement en raison de son inadaption et indique qu'il y a inévitablement un certain décalage de temps entre les programmes d'initiation et la formation d'un personnel qualifié.

Dans tous les pays considérés, au moins une université pourvoit à l'éducation continue par l'intermédiaire d'un département ou d'une division spécialement constituée à cet effet. Il ne s'en suit pas pour autant que l'on mette l'accent sur la formation de la main-d'oeuvre surtout dans le domaine de la science et de la technologie ou que l'on prête une attention quelconque à ce sujet. Un grand nombre de programmes se rapporte, au contraire, à l'éducation générale et ne se préoccupe pas de l'éducation orientée vers le travail et destinée à des groupes professionnels spécifiques. Dans certains pays, il y a un partage des fonctions: les départements universitaires chargés de l'éducation continue offrent surtout des cours généraux tandis que les autres établissements d'enseignement supérieur tels que les écoles polytechniques organisent des cours industriels et commerciaux. Les fonctions peuvent être encore plus différenciées au sein d'une même université de sorte qu'une faculté ou un département particulier, par exemple d'ingénierie, offre des cours d'éducation continue indépendamment du département des cours publics.

Les cours publics de l'université sont en général réservés à ceux qui possèdent déjà le niveau d'instruction requis et qui correspond habituellement au niveau de fin d'études secondaires. Quelques universités offrent des cours en principe à tous ceux qui désirent y participer, mais il est évident qu'en pratique, elles aussi se préoccupent surtout des personnes relativement instruites. En ce qui concerne les cours de formation profes-

indifférenciés, la plupart des universités organisent des cours conçus pour des groupes homogènes, tels que les personnels du gouvernement, de l'armée, de la police et du monde des affaires. L'étude de cas du Kenya fait état d'un programme de séminaires de courte durée organisés à l'intention des cultivateurs et des hommes affaires des petites entreprises. Même quand aucune condition d'admission n'est imposée, il arrive généralement que la nature des disciplines enseignées, par exemple la comptabilité ou l'électronique, prédétermine en fait le type de participants aux cours. Certaines universités posent un minimum de conditions d'admission. Le Libéria exige que les étudiants possèdent non seulement un livret universitaire, mais qu'ils passent aussi un examen d'anglais et de mathématiques. L'Université d'Assiut offre un programme sanctionné par un diplôme et destiné exclusivement aux étudiants déjà diplômés de l'université. Le Kenya ne pose pas de conditions d'admission de niveau universitaire mais permet aux étudiants de s'inscrire uniquement aux cours en rapport avec leur profession ou le service volontaire qu'ils exercent pour la collectivité.

S'ils disposaient des ressources nécessaires, plusieurs départements chargés des cours publics aimeraient élargir l'éventail de leurs programmes d'études. Le Libéria, par exemple, regrette de ne pouvoir aider les secrétaires, les comptables et les ingénieurs électriciens. D'autres départements aimeraient organiser des cours pour les cadres moyens de l'industrie et du commerce. La Tanzanie, par exemple, aimerait offrir aux agriculteurs des cours de niveau moyen ou "avancé". Le fait que certains départements aimeraient contribuer à des programmes d'éducation généralisée surtout par l'intermédiaire des moyens d'information de masse dénote l'existence d'une philosophie égalitaire.

Les cours dispensés par la majeure partie des établissements ont surtout lieu le soir. Outre des cours de langues, d'économie domestique, de métiers, d'ingénierie et d'électronique donnés l'après-midi, l'Université d'Assiut en Egypte offre des programmes à temps partiel aux diplômés de l'uni-

versité, et ce, trois jours par semaine, immédiatement après les heures de bureau. L'Institut d'éducation des adultes du Kenya offre des cours d'une durée de deux semaines à trois mois qui ont lieu à l'Institut même. L'Université américaine du Caire offre un programme pendant toute l'année parce qu'en plus des cours de l'année universitaire, elle organise aussi un programme intensif d'études d'été.

Les cours proposés sont en général très faibles dans le domaine des sciences et de la technologie. Les cours de langues représentent évidemment les disciplines les plus populaires. Les études commerciales et juridiques sont assez satisfaisantes, car on mentionne fréquemment les cours de comptabilité, de droit et de gestion d'entreprises. Les cours d'économie et de sciences sociales semblent nombreux et très fréquentés, mais on a l'impression qu'ils sont habituellement dispensés sans se référer à des objectifs professionnels spécifiques. L'informatique figure dans plusieurs programmes mais on n'a pas d'indices permettant d'affirmer que les étudiants sont en mesure d'appliquer les connaissances acquises, on suppose qu'au moins quelques-uns d'entre eux le sont. La faculté d'ingénierie de l'Université éthiopienne Haile Selassie I qui offre des cours à temps partiel préparatoires aux études d'ingénierie et des cours de niveau du diplôme suivis chaque année par 4.500 étudiants représente une exception importante au schéma général.

La plupart des cours sont sanctionnés par un certificat. Tout le monde semble être d'accord sur le fait qu'une attestation de participation à des cours augmente les chances d'emploi et les perspectives de promotion. La Tanzanie est d'avis qu'il est nécessaire de décerner au moins des certificats de participation. Au Soudan, "Il est communément accepté que des qualifications universitaires ou une expérience pratique dirigée donneraient aux candidats de meilleures chances de promotion et des postes plus élevés..... Même les ouvriers par suite des lois locales du Département du travail subissent un test pratique précédé d'une formation professionnelle avant d'être promus à un échelon supérieur de la hiérarchie professionnelle".

Une caractéristique encourageante de l'éducation continue est le fait que les étudiants à temps partiel semblent être géné-

versitaires. Toutes les universités considérées mettent leurs salles de cours à la disposition des participants aux cours d'éducation continue, le soir ou à d'autres moments de la journée selon les besoins. Dans la plupart des universités, les étudiants ont également accès à la bibliothèque ou aux installations de laboratoires. Dans les cas appropriés, l'Université d'Assiut permet même l'accès aux installations du centre hospitalier universitaire. Les étudiants du Département des cours publics de l'Université Haile Selassie I ont accès à la bibliothèque de l'université mais pas aux laboratoires. On a remarqué que les facultés ont tendance à devenir moins généreuses à mesure qu'elles se préoccupent de leur budget. Outre leurs propres locaux universitaires, les départements des cours publics utilisent d'autres locaux, surtout des locaux scolaires. L'étude de cas du Kenya mentionne que les écoles sont fréquemment hostiles ou même franchement opposées à ce que leur équipement soit utilisé par les étudiants à temps partiel.

Le fait que les autorités universitaires n'exigent pas que les programmes de l'éducation continue soient auto-financés représente une autre caractéristique encourageante. Au Kenya, par exemple, les étudiants n'acquittent que des droits symboliques et le Gouvernement accorde une aide annuelle d'un montant de 140.000 K à l'Institut d'éducation des adultes. On peut distinguer plusieurs méthodes de financement:

1. Toutes ou pratiquement toutes les dépenses sont supportées par l'université.
2. L'université paie le personnel à plein temps, supporte les frais administratifs généraux, fournit les locaux et se charge de l'éclairage, mais récupère la totalité ou une partie des frais d'enseignement au moyen des droits versés par les étudiants.

3. L'université fournit les locaux, l'éclairage et l'équipement mais elle exige que les étudiants lui versent des droits d'études afin qu'elle puisse payer avec cet argent le personnel à plein temps et supporter les frais d'enseignement.

La Division des cours publics de l'Université Haile Selassie I est fermement opposée à toute suggestion d'auto-financement parce que cela l'obligerait lors de l'organisation des cours à se préoccuper de faire des bénéfices plutôt que de servir les intérêts publics.

Les droits que les étudiants doivent verser paraissent être uniformément faibles mais pas assez pour empêcher la discrimination à l'encontre de nombreux étudiants potentiels. L'Université d'Assiut offre des cours gratuits. En pratique, les frais d'études d'une grande partie des étudiants sont payés soit par le gouvernement soit par les employeurs. Il est très exceptionnel que les employeurs subventionnent tout un cours, en général ils ne subventionnent que les études d'étudiants individuels.

L'enseignement de la plupart des programmes est en majeure partie dispensé par un personnel universitaire à plein temps, à tel point que certaines universités n'engagent du personnel externe que si une certaine discipline ne figure pas au programme habituel de l'université ou si elle ne dispose pas de professeur spécialiste de cette matière. Il faut mentionner une exception importante, à savoir quand le département des cours publics administre des centres situés loin du campus universitaire et qu'il ne peut donc pas y envoyer son propre personnel universitaire en raison de la perte de temps et des frais de transport que cela entraînerait. Sauf pour la Tanzanie, le personnel enseignant à temps partiel ne reçoit aucune formation.

La plupart des cours se font sous forme de cours magistraux. On encourage les discussions de groupe. On fait état de groupes de travail et de forums et certains établissements organisent des excursions et des visites à des fins éducatives.

On est en général d'accord pour estimer qu'il serait souhaitable de développer l'enseignement par correspondance, mais cette méthode est rarement utilisée et pratiquement pas en ce qui concerne la formation de la main-d'oeuvre. Les pays possédant la radio et la télévision reconnaissent la valeur de ces moyens d'information, mais ici encore, ils ne sont guère utilisés. Par contre, divers moyens audio-visuels sont très répandus et plusieurs études de cas mentionnent l'existence de laboratoires de langues. Une étude de cas attire l'attention sur l'impact éducatif des démonstrations et des exercices et une autre sur la valeur des études de cas entreprises en groupe.

La nécessité d'établir des programmes d'évaluation d'une façon méthodique et exhaustive est incontestée, mais les techniques d'évaluation en usage semblent être fortuites et peu sûres, et certains établissements ne font aucun effort pour évaluer leur travail. Un établissement invite cependant ses étudiants à remplir des listes de contrôle et des questionnaires à la fin de chaque trimestre.

La plupart des études de cas ne mentionnent pas la coordination interne entre les facultés dispensant des cours publics, ce qui signifie que la situation est satisfaisante ou qu'un tel service de coordination est inexistant. La Division des cours publics de l'Université Haile Selassie I coordonne toutes les activités ayant trait aux cours publics de l'université.

Il n'y a pratiquement pas de coordination entre les universités et les organisations extérieures à l'exception de l'Institut d'éducation des adultes de Tanzanie qui entretient des relations étroites avec plusieurs organisations dont certains représentants font partie du conseil d'administration de l'Institut. En outre, il publie tous les ans un annuaire des adresses des organisations engagées dans des activités d'éducation ou de formation professionnelle.

L'expansion et l'amélioration qualitative des programmes existants sont handicapées par des obstacles prévisibles. Il

auteurs de plusieurs études de cas se plaignent de l'hostilité ou de l'indifférence dont le personnel des universités fait preuve à l'égard des cours publics. Deux auteurs d'étude de cas se plaignent également que les politiciens et les fonctionnaires gouvernementaux ignorent ou sous-estiment la valeur de l'éducation continue. On enregistre une pénurie générale de personnel à plein temps, surtout de personnel spécialiste des moyens d'information de masse. Le manque de place représente un handicap supplémentaire, car certains départements de cours publics souffrent particulièrement de l'absence d'installations situées en dehors des campus universitaires.

S'ils possédaient les ressources financières et les autres moyens indispensables, la plupart des départements de cours publics aimeraient offrir des cours à l'ensemble du pays en implantant des centres en dehors des campus, dans des endroits stratégiques et en ayant recours à l'enseignement par correspondance, à la radio, et quand elle existe, à la télévision. Comme on l'a déjà mentionné, plusieurs départements de cours publics recommandent fortement de donner la plus grande priorité à l'éducation généralisée de la population rurale. Il faudrait au moins que les programmes des cours publics soient axés sur le développement national. Manifestement conscients de l'insuffisance de leurs efforts en matière de formation de la main-d'oeuvre plusieurs départements font part de leur désir d'offrir davantage de cours techniques et professionnels.

Du point de vue du thème central de ce séminaire régional, des études de cas ne présentent pas dans leur ensemble un tableau encourageant. L'impression prédominante est que les départements universitaires de cours publics n'offrent, tout compte fait, pas de cours répondant spécifiquement aux besoins de formation des cadres moyens et supérieurs de l'industrie. La situation est légèrement plus satisfaisante dans le commerce étant donné que l'on accorde une certaine attention aux études commerciales, surtout à la comptabilité. Il semble également que les facultés universitaires et les départements spécialisés ne se soucient pas beaucoup de l'éducation continue.

On n'a pas encore réussi à expliquer clairement la raison pour laquelle la contribution des universités à la formation de

la main-d'oeuvre est si déficiente. Est-ce parce que les universités ne s'intéressent pas vraiment au problème ou parce qu'elles manquent de fonds? Ou bien parce qu'il n'existe, dans la pratique, pas de grande demande de la part des gouvernements, des employeurs ou des individus? Ou encore, est-ce parce que la formation nécessaire est effectuée par d'autres organisations, par les employeurs eux-mêmes ou par une combinaison des deux? L'échec relatif des départements de cours publics dans leurs efforts pour organiser des programmes convenables est-il dû à leur propre négligence d'un besoin évident ou à leur manque d'influence sur les facultés et départements disposant des ressources clés? La discussion de ces questions sera incontestablement pour le séminaire un sujet de débat essentiel.

Sujets de discussion possibles

1. Est-ce que les universités africaines sont en majeure partie traditionalistes? Si oui, quelles sont les implications en ce qui concerne leur contribution à l'éducation continue?
2. Les programmes d'éducation continue existants ne paraissent pas être généralement orientés de façon positive vers la formation de la main-d'oeuvre. Pourquoi?
3. Dans quelle mesure les départements (extra-muros) d'éducation continue sont-ils conscients des besoins spécifiques en matière de main-d'oeuvre? Coordonnent-ils leurs activités de façon régulière avec les départements gouvernementaux et les employeurs?
4. Certains départements d'éducation continue se préoccupent au premier chef du développement rural au sens large du terme. Ceci exclut-il également la réalisation de programmes de formation professionnelle active?
5. Si le manque de moyens financiers constitue le principal obstacle opérationnel, quelles mesures devrait-on prendre pour accroître les ressources des départements d'éducation continue?

6. Comment peut-on faire correspondre directement le contenu des cours aux besoins du marché du travail?
7. Dans quelle mesure peut-on utiliser les méthodes multi-média?
8. Quelle est l'importance de l'octroi de certificats et de l'accréditation?

Quels renseignements les certificats devraient-ils donner aux employeurs sur les qualifications des employés éventuels?

9. Quel type d'appareil national de coordination est nécessaire si l'on veut que les universités puissent contribuer positivement à la formation de la main-d'oeuvre?
10. Est-il indispensable de créer des établissements d'éducation postsecondaire et non-traditionnelle afin d'offrir aux adultes une éducation continue établie sur une base adéquate? Si non, est-il indispensable que les universités adoptent des cours, des méthodes et des prix universitaires non-traditionnels?